

▼B

▼C1

**DÉCISION (UE) 2019/1798 du Parlement européen et du Conseil
du 23 octobre 2019
portant nomination du chef du Parquet européen**

▼B

Article premier

M^{me} Laura Codruța Kövesi est nommée chef du Parquet européen en tant qu'agent temporaire de grade AD 15 pour une période non renouvelable de sept ans à compter du 31 octobre 2019.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le troisième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.